

Conseil V n t e des

CONSEIL DES VENTES
VOLONTAIRES DE MEUBLES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES VENTES AUX ENCHÈRES
VOLONTAIRES

PARTIE RÉGLEMENTAIRE

CODE DE COMMERCE

Retrouvez ci-dessous le Code de commerce - Version en vigueur au 1er septembre 2011